LE POINT EN RECHERCHE

Juillet 2010 Série socio-économique 10-013

Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 : Numéro 7 — Conditions de logement et profil des Canadiens âgés de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle

INTRODUCTION

Le présent numéro du *Point en recherche* fait partie d'une série produite dans le cadre d'une recherche de la SCHL portant sur les conditions de logement et les caractéristiques des Canadiens ayant une incapacité. Il dresse le profil des personnes ayant déclaré avoir une déficience intellectuelle. Les données servant à la recherche sont tirées de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2001. Cette enquête nous renseigne sur la prévalence et la gravité de certains types d'incapacité, sur l'utilisation d'aides et les besoins insatisfaits dans ce domaine, et sur la participation à différentes activités du quotidien.

DÉFINITIONS

Population ayant une incapacité étudiée dans le présent numéro

Le présent numéro du *Point en recherche* porte uniquement sur la population âgée de 15 ans ou plus. Les données présentées ici et dans les numéros subséquents de cette série sont différentes de celles du premier numéro. En effet, ces dernières sont fondées sur le Recensement de 2001 et se distinguent nettement de celles de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2001 sous l'angle de l'identification des personnes ayant une incapacité. Selon les estimations de l'EPLA de 2001, le nombre de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité serait inférieur de 945 000 à celui établi grâce au Recensement de 2001. Cet écart s'explique par les réponses données : certaines personnes ayant dit « oui » aux questions du recensement sur les incapacités ont répondu « non » aux questions plus détaillées portant sur des types précis d'incapacité intégrées au formulaire de l'EPLA de 2001. L'écart est également attribuable aux différences de couverture géographique : contrairement à l'EPLA de 2001, le Recensement de 2001 vise les habitants des territoires et les membres des communautés des Premières nations.

Incapacité et EPLA de 2001

L'EPLA de 2001 comporte des questions concernant des aspects précis de la vie quotidienne pour lesquels le répondant peut éprouver des difficultés permanentes. Dix types d'incapacité sont visés par l'Enquête, auxquels s'ajoute une catégorie « inconnue[1] »; les voici :

- Mobilité
- Agilité
- Vision
- Ouïe
- Parole ou communication
- Déficience intellectuelle

[1] La nature de l'incapacité est inconnue lorsque la personne interviewée a dit « oui » aux questions générales sur les limitations d'activités, mais a répondu « non » aux questions sur la nature de l'incapacité qui ont suivi.

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

- Apprentissage
- Mémoire
- Troubles émotifs ou psychologiques
- Douleur

L'EPLA de 2001 envisage l'incapacité sous trois angles : le type ou les types d'incapacité déclarés; le nombre d'incapacités indiqué par le répondant; et la gravité (indice fondé sur la nature et l'intensité des incapacités déclarées).

Incapacité liée à une déficience intellectuelle

L'EPLA de 2001 définit une personne ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle comme une personne ayant reçu d'un médecin, d'un psychologue ou d'un autre professionnel de la santé, un diagnostic de déficience intellectuelle.

Besoins impérieux en matière de logement

On dit d'un ménage[2] qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement s'il n'occupe pas un logement acceptable ou s'il ne dispose pas d'un revenu suffisant pour avoir accès à un tel logement. On considère qu'un logement est acceptable s'il est de qualité convenable, de taille convenable et de prix abordable.

- Un logement est de qualité convenable si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- Un logement est de taille convenable si le nombre de chambres est suffisant, compte tenu de la taille et de la composition du ménage, au sens des définitions figurant dans la Norme nationale d'occupation (NNO)[3].
- Un logement est abordable si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt[4].

On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille ou abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes) situés dans sa localité.

Lorsqu'il est question des besoins impérieux en matière de logement, les données sur les ménages ne tiennent pas compte des ménages agricoles, des ménages faisant partie d'une bande et des ménages vivant dans les réserves (le recensement ne recueillant pas de données sur les frais de logement de ces ménages), des ménages ayant un revenu inférieur ou égal à zéro, ni des ménages dont les frais de logement sont supérieurs ou égaux à leur revenu.

RÉSULTATS

Personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle

De toutes les personnes ayant une incapacité, environ 117 000 (chiffre estimatif), ou 4 %, ont une déficience intellectuelle, ce qui fait de cette incapacité une des moins déclarées (voir le tableau 1).

Le pourcentage des personnes ayant une déficience intellectuelle varie selon les provinces. Le plus élevé s'observe au Québec (5 %) et le plus faible, en Nouvelle-Écosse (2 %). (Voir le tableau 2.)

[2] Par ménage, on entend un ménage privé. Les personnes résidant dans un logement collectif (voir le *Dictionnaire du recensement de 2001*, no 92-378-XIF au catalogue, pages 213-217) sont, par définition, exclues.

[3] Selon la NNO, « suffisamment de chambres » signifie une chambre par couple d'adultes; par personne seule de 18 ans ou plus faisant partie du ménage; par couple d'enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans; et par fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a deux enfants de sexe opposé âgés de moins de cinq ans, qui peuvent alors partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (c'est-à-dire un logement sans chambre distincte).

[4] Par frais de logement, on entend :

- pour les locataires, le loyer ainsi que les paiements effectués pour l'électricité, le combustible, l'eau et les autres services municipaux;
- pour les propriétaires, les versements hypothécaires (principal et intérêt), l'impôt foncier et, s'il y a lieu, les charges de copropriété, ainsi que les paiements effectués pour l'électricité, le combustible, l'eau et les autres services municipaux. Les frais liés à l'entretien et aux réparations sont exclus.

Les données sur le revenu recueillies lors du Recensement de 2001 sont celles de l'année civile ayant précédé le Recensement (2000 dans le cas présent), tandis que les données sur les frais de logement sont celles de 2001.

Tableau 1 Nombre et pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage, selon le type d'incapacité, 2001

	Nombre	(%)*
Incapacités, tous types confondus	3 352 300	100,0
Ouïe	1 013 700	30,2
Vision	586 800	17,5
Parole ou communication	356 300	10,6
Mobilité ou agilité	2 692 800	80,3
Douleur	2 332 300	69,6
Apprentissage	442 000	13,2
Mémoire	414 900	12,4
Déficience intellectuelle	117 000	3,5
Troubles émotifs ou psychologiques	517 700	15,4
Nature inconnue	94 400	2,8

*La somme des pourcentages dépasse 100 % puisque les personnes peuvent déclarer plus d'une incapacité.
Source : EPLA de 2001

Tableau 2 Nombre et pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle, Canada et provinces, 2001

Région	Personnes âgées de 15 ans ou plus		% ayant une déficience intellectuelle
	ayant une incapacité, quelle qu'elle soit	ayant une déficience intellectuelle	
CANADA	3 352 300	117 000	3,5
Terre-Neuve-et-Labrador	57 500	2 400	4,2
Île-du-Prince-Édouard	17 500	500	2,9
Nouvelle-Écosse	144 300	2 600	1,8
Nouveau-Brunswick	97 500	2 200	2,3
Québec	560 100	27 700	4,9
Ontario	1 413 900	48 200	3,4
Manitoba	133 400	4 000	3,0
Saskatchewan	110 100	3 600	3,3
Alberta	320 200	11 400	3,6
Colombie-Britannique	497 700	14 400	2,9

Source : EPLA de 2001

Âge et sexe

La proportion d'hommes est plus élevée chez les personnes déclarant avoir une incapacité liée à une déficience intellectuelle que chez celles ayant une incapacité, quelle qu'elle soit : 62 %, contre 44 % (voir le tableau 3). Les personnes ayant une déficience intellectuelle sont également plus jeunes en moyenne (42 ans) que l'ensemble de la population déclarant une incapacité (59 ans). Ce phénomène s'observe quel que soit le sexe, les hommes ayant en moyenne 44 ans et les femmes 40 ans, comparativement à 58 ans et 60 ans, respectivement, pour les personnes disant avoir une incapacité, quelle qu'elle soit. Seulement 46 % des individus ayant déclaré une incapacité liée à une déficience intellectuelle sont âgés de 45 ans ou plus, par rapport à 77 % de ceux qui font état d'une incapacité, quelle qu'elle soit.

Table 3 Nombre et pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle, selon le sexe et le groupe d'âge, 2001

Sexe	Groupe d'âge	Personnes âgées de 15 ans ou plus		% une déficience intellectuelle
		ayant une incapacité, quelle qu'elle soit (#)	ayant une déficience intellectuelle (#)	
Les deux sexes	15 ans ou plus	3 352 300	117 000	3,5
	De 15 à 24 ans	148 000	25 400	17,2
	De 25 à 44 ans	618 300	37 600	6,1
	De 45 à 64 ans	1 162 700	42 900	3,7
	65 ans ou plus	1 423 200	11 000	0,8
Hommes	15 ans ou plus	1 487 800	73 000	4,9
	De 15 à 24 ans	73 000	15 200	20,8
	De 25 à 44 ans	283 900	22 000	7,7
	De 45 à 64 ans	541 400	28 100	5,2
	65 ans ou plus	589 500	7 700	1,3
Femmes	15 ans ou plus	1 864 500	44 000	2,4
	De 15 à 24 ans	75 000	10 300	13,7
	De 25 à 44 ans	334 400	15 600	4,7
	De 45 à 64 ans	621 300	14 800	2,4
	65 ans ou plus	833 700	3 300	0,4

Source : EPLA de 2001

Tableau 4 Nombre et pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité, quelle qu'elle soit, ou ayant une déficience intellectuelle, selon la gravité de l'incapacité, 2001

Gravité de l'incapacité	Personnes âgées de 15 ans ou plus			
	ayant une incapacité, quelle qu'elle soit		ayant une déficience intellectuelle	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Toutes incapacités confondues	3 352 300	100,0	117 000	100,0
Légère	1 134 800	33,9	9 500	8,1
Modérée	838 800	25,0	21 800	18,6
Grave	903 500	27,0	34 900	29,8
Très grave	475 100	14,2	50 800	43,4

Source : EPLA de 2001

Bien que, dans l'ensemble, 4 % des personnes ayant une incapacité, quelle qu'elle soit, affirment avoir une déficience intellectuelle, chez les personnes de 15 à 24 ans, cette proportion monte à 17 % et diminue rapidement avec l'âge (voir le tableau 3).

Parmi les hommes de 15 à 24 ans ayant une incapacité, quelle qu'elle soit, 21 % disent avoir une déficience intellectuelle, comparativement à 14 % des femmes du même groupe d'âge.

Gravité de l'incapacité

Environ 73 % des personnes ayant déclaré une incapacité liée à une déficience intellectuelle ont une incapacité grave ou très grave, comparativement à 41 % de celles déclarant une incapacité, quelle qu'elle soit (voir le tableau 4).

Caractéristiques du logement des personnes ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle et vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement

Au pays, environ 19 % des personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle vivent dans un ménage aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement, comparativement à 9 % dans la population sans incapacité (voir le tableau 5). Le pourcentage varie considérablement d'une province à l'autre; le plus faible est observé en Ontario (14 %) et le plus élevé, en Nouvelle-Écosse (27 %).

Milieux urbain et rural

La probabilité d'éprouver des besoins impérieux en matière de logement est plus forte dans les centres urbains qu'en milieu rural, quelle que soit la situation vis-à-vis de l'incapacité. Chez les personnes ayant une déficience

Tableau 5 Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité, Canada et provinces, 2001

Région	Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux					
	ayant une incapacité quelle qu'elle soit		ayant une déficience intellectuelle		sans incapacité	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Canada	563 900	16,8	21 600	18,5	1 757 000	9,1
Terre-Neuve-et-Labrador	10 700	18,5	*	*	35 900	10,3
Île-du-Prince-Édouard	2 500	14,5	*	*	6 600	7,8
Nouvelle-Écosse	25 100	17,4	700	26,9	55 000	9,6
Nouveau-Brunswick	11 700	12,0	500	22,7	31 800	6,7
Québec	89 200	15,9	5 100	18,4	376 300	7,4
Ontario	247 800	17,5	6 500	13,5	772 900	10,5
Manitoba	17 300	13,0	1 000	25,0	40 600	6,6
Saskatchewan	12 400	11,3	800	22,2	31 100	6,4
Alberta	45 100	14,1	3 000	26,3	124 800	7,1
Colombie-Britannique	102 000	20,5	3 700	25,7	282 100	11,2

* Données supprimées en raison de la taille de l'échantillon.
Source : EPLA de 2001

Tableau 6 Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et le mode d'occupation du logement, 2001

Mode d'occupation du logement	Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux — ayant une incapacité, quelle qu'elle soit		ayant une déficience intellectuelle		sans incapacité	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Canada – Ensemble des logements	563 900	16,8	21 600	18,5	1 757 000	9,1
Logement appartenant à un membre de la famille	202 300	8,9	8 400	11,6	673 500	4,8
Logement locatif	361 600	33,6	13 200	29,6	1 083 400	21,1

Source : EPLA de 2001

intellectuelle, le risque de faire partie d'un ménage en situation de besoins impérieux se chiffre à 19 % dans les agglomérations urbaines et à 16 % en régions rurales; les pourcentages correspondants se situent respectivement à 17 % et 13 % chez les personnes déclarant une incapacité, quelle qu'elle soit, et à 10 % et 6 % chez les personnes sans incapacité.

Mode d'occupation du logement

Le risque de vivre dans un ménage éprouvant des besoins impérieux est plus important pour les locataires que pour les propriétaires, quelle que soit la situation vis-à-vis de l'incapacité. Environ 30 % des personnes ayant une déficience intellectuelle et vivant dans un logement locatif éprouvent des besoins impérieux, comparativement à 12 % de celles vivant dans une propriété appartenant à un membre de la famille (voir le tableau 6).

Caractéristiques démographiques et socio-économiques des personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle et vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement

Âge et sexe

Environ 58 % des gens ayant une déficience intellectuelle et vivant en situation de besoins impérieux en matière de

Tableau 7 Répartition par âge et par sexe des personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité, 2001

Sexe	Groupe d'âge	Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux — ayant une incapacité, quelle qu'elle soit		ayant une déficience intellectuelle		sans incapacité	
		(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Les deux sexes	15 ans ou plus	563 900	100,0	21 600	100,0	1 757 000	100,0
	De 15 à 24 ans	26 500	4,7	3 900	18,1	386 100	22,0
	De 25 à 44 ans	120 700	21,4	7 900	36,6	755 200	43,0
	45 ans ou plus*	319 900	73,9	9 800	45,4	615 700	35,1
Hommes	15 ans ou plus	211 800	100,0	12 500	100,0	745 100	100,0
	De 15 à 24 ans	11 500	5,4	2 600	20,8	182 200	24,5
	De 25 à 44 ans	51 900	24,5	4 200	33,6	317 200	42,6
	45 ans ou plus*	148 400	70,0	5 700	45,6	255 800	33,0
Femmes	15 ans ou plus	352 000	100,0	9 100	100,0	1 011 800	100,0
	De 15 à 24 ans	15 100	4,3	1 300	14,3	204 000	20,2
	De 25 à 44 ans	68 700	19,5	3 700	40,7	438 000	43,3
	45 ans ou plus*	268 300	76,2	4 100	45,1	369 900	36,5

*Les données n'ont pas pu être désagrégées davantage en raison de la suppression de données.
Source : EPLA de 2001

Tableau 8 Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et leur situation dans le ménage, 2001

Situation des particuliers dans le ménage	Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux					
	ayant une incapacité, quelle qu'elle soit		ayant une déficience intellectuelle		sans incapacité	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Situation des particuliers dans le ménage, toutes situations confondues	563 900	100,0	21 600	100,0	1 757 000	100,0
Personnes seules	261 900	46,4	4 300	19,9	370 300	21,1
Personnes hors famille vivant avec d'autres personnes	38 500	6,8	3 200	14,8	125 800	7,2
Familles monoparentales	89 300	15,8	6 700	31,0	407 400	23,2
Couples sans enfants	103 200	18,3	1 900	8,8	241 000	13,7
Couples avec enfants	70 900	12,6	5 600	25,9	612 300	34,8
Source : EPLA de 2001						

logement sont des hommes, comparativement à 42 % des gens sans incapacité et 38 % de ceux déclarant une incapacité, quelle qu'elle soit (voir le tableau 7).

Les hommes ayant une déficience intellectuelle et présentant des besoins impérieux en matière de logement sont généralement plus jeunes que les femmes : 21 % d'entre eux sont âgés de 15 à 24 ans, contre 14 % des femmes du même groupe d'âge éprouvant de tels besoins (voir le tableau 7).

Situation des particuliers dans le ménage

Environ 31 % des personnes ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle et vivant dans en situation de besoins impérieux font partie d'une famille monoparentale, par rapport à 16 % de l'ensemble des personnes ayant une incapacité et éprouvant les mêmes besoins (voir le tableau 8).

Les personnes ayant une déficience intellectuelle éprouvant des besoins impérieux qui vivent hors famille avec d'autres personnes (15 %) sont proportionnellement plus nombreuses que celles déclarant une incapacité, quelle qu'elle soit (7 %), et que celles sans incapacité (7 %). (Voir le tableau 12.)

Plus de la moitié (51 %) des jeunes de 15 à 24 ans ayant une déficience intellectuelle qui vivent en situation de besoins impérieux font partie d'une famille monoparentale, comparativement à 39 % des personnes sans incapacité du même groupe d'âge. Parmi les personnes de 25 à 44 ans ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle et éprouvant des besoins impérieux, 22 % habitent seules, par rapport à 13 % de celles sans incapacité.

Revenu du ménage

La proportion des personnes ayant une déficience intellectuelle, éprouvant des besoins impérieux et faisant partie d'un ménage dans le quintile inférieur est plus importante que chez les personnes sans incapacité vivant dans les mêmes conditions (89 %, contre 77 %). (Voir l'encadré et le tableau 9.)

Aux fins de la présente analyse, les ménages canadiens comptant au moins une personne de 15 ans ou plus ont été classés selon leur revenu avant impôt et répartis en cinq groupes égaux (quintiles), de la manière suivante :

Revenu très élevé :	**96 936 $ ou plus**
Revenu intermédiaire :	**46 896 $ à 67 811 $**
Revenu modéré :	**27 418 $ à 46 895 $**
Revenu faible :	**Moins de 27 418 $**

Tableau 9 Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et le quintile de revenu du ménage, 2001

Quintile de revenu du ménage	Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux					
	ayant une incapacité, quelle qu'elle soit		ayant une déficience intellectuelle		sans incapacité	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Canada – Tous quintiles de revenu confondus	**563 900**	**100,0**	**21 600**	**100,0**	**1 757 000**	**100,0**
Revenus très élevé, élevé et intermédiaire (46 896 $ ou plus)	*	*	*	*	27 200	1,5
Revenu faible (moins de 27 418 $)	**59 000**	**10,5**	**2 400**	**11,1**	**383 100**	**21,8**
Revenu faible (moins de 27 418 $)	501 500	88,9	19 200	88,9	1 346 600	76,6

* Données supprimées en raison de la taille de l'échantillon.
Source : EPLA de 2001

Sources de revenu personnel

Parmi la population de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle et éprouvant des besoins impérieux en matière de logement, seulement 9 % déclarent des traitements et salaires comme sources de revenu personnel, alors que dans la population sans incapacité éprouvant de tels besoins, c'est près d'une personne sur deux (48 %).

Environ 87 % des personnes de 15 ans ou plus ayant des besoins impérieux en matière de logement déclarent au moins un revenu de sources publiques (Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti, prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, prestations d'assurance-emploi, suppléments de revenu accordés par la province, prestations d'aide sociale, etc.) (Voir le tableau 10.)

Tableau 10 Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et les sources de revenu personnel, 2001

Sources de revenu personnel	Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux					
	ayant une incapacité, quelle qu'elle soit		ayant une déficience intellectuelle		sans incapacité	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Canada – Toutes sources de revenu confondues	**563 900**	**100,0**	**21 600**	**100,0**	**1 757 700**	**100,0**
Traitements et salaires	93 800	16,6	1 900	8,8	843 100	48,0
Revenu d'un travail autonome	**20 500**	**3,6**	*	*	**128 400**	**7,3**
Revenu provenant de sources publiques	532 300	94,4	18 800	87,0	1 434 500	81,6
Autre revenu (pension de retraite; dividendes et intérêts d'obligations, de dépôts et de certificats d'épargne; pension alimentaire pour enfants ou autre type de pension; bourses d'études; etc.)	**28 500**	**5,1**	*	*	**121 100**	**6,9**

* Données supprimées en raison de la taille de l'échantillon.
La somme des pourcentages dépasse 100 % puisque les personnes peuvent déclarer plus d'une source de revenu.
Source : EPLA de 2001

Tableau 11 Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité et le plus haut niveau de scolarité atteint, 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux					
	ayant une déficience intellectuelle		et présentant des besoins impérieux en matière de logement	sans incapacité		et présentant des besoins impérieux en matière de logement
	(Nombre)	(%)	(%)	(Nombre)	(%)	(%)
Canada – Tous niveaux de scolarité confondus	**21 600**	**100,0**	**18,5**	**1 757 000**	**100,0**	**9,1**
Diplôme d'études secondaires non obtenu	14 400	66,7	17,7	708 000	40,3	13,2
Diplôme d'études secondaires	**4 000**	**18,5**	**22,9**	**247 400**	**14,1**	**8,7**
Diplôme ou certificat d'une école de métiers ou autre diplôme non universitaire *	2 500*	11,6	18,2	432 200	24,6	7,6
Études universitaires, avec ou sans obtention d'un grade **	**800****	**3,7**	**16,0**	**369 400**	**21,0**	**6,9**

* Il a fallu combiner les catégories « diplôme d'une école de métiers et autre diplôme » et « autre diplôme non universitaire » en raison de la petite taille de l'échantillon de la population ayant une déficience intellectuelle.
** Il a fallu combiner les catégories « études universitaires, sans obtention d'un grade » et « baccalauréat et études supérieures » en raison de la petite taille de l'échantillon de la population ayant une déficience intellectuelle.

Niveau de scolarité

Dans le cas des individus ayant une déficience intellectuelle en situation de besoins impérieux, 67 % n'ont pas décroché leur diplôme d'études secondaires, comparativement à 40 % chez les personnes sans incapacité ayant des besoins comparables (voir le tableau 11). Dans la population âgée de 15 ans ou plus ayant une déficience intellectuelle et vivant en situation de besoins impérieux, seulement 4 % ont déjà fréquenté l'université (avec ou sans obtention d'un grade), comparativement à 21 % des personnes sans incapacité ayant de tels besoins (voir le tableau 11).

État de santé

Les personnes ayant une déficience intellectuelle qui vivent dans un ménage aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement sont un peu plus susceptibles que les personnes ayant une incapacité, quelle qu'elle soit, de qualifier leur état de santé général d'« excellent » ou de « très bon » : 23 %, contre 20 %, respectivement (voir le tableau 12).

Tableau 12 Nombre et pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité et vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement, selon le type d'incapacité et l'état de santé général

État de santé général	Personnes âgées de 15 ans ou plus vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux ayant			
	une incapacité, quelle qu'elle soit		une déficience intellectuelle	
	(Nombre)	(%)	(Nombre)	(%)
Canada – Tous états de santé confondus	**563,900**	**100.0%**	**21,600**	**100.0%**
Excellent	21,300	3.8%	2,000	9.3%
Très bon	**92,000**	**16.3%**	**2,900**	**13.4%**
Bon	157,100	27.9%	4,600	21.3%
Moyen	**174,300**	**30.9%**	**7,000**	**32.4%**
Mauvais, non déclaré, refus ou ne sait pas	119,300	21.1%	5,100	23.6%

Source: EPLA de 2001

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

Personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle

Caractéristiques générales

- Environ 4 % des Canadiens de 15 ans ou plus ayant une incapacité déclarent avoir une déficience intellectuelle. La proportion varie toutefois selon les provinces : elle est comprise entre 2 % en Nouvelle-Écosse et 5 % au Québec.
- Le pourcentage des personnes de 15 ans ou plus ayant une déficience intellectuelle diminue avec l'âge, et ce, tant chez les hommes que chez les femmes.
- Les personnes ayant une déficience intellectuelle sont beaucoup plus susceptibles d'être des hommes que des femmes : 62 %, contre 38 %.
- Soixante-treize pour cent des personnes déclarant une incapacité liée à une déficience intellectuelle ont une incapacité grave ou très grave, comparativement à 41 % de la population ayant une incapacité, quelle qu'elle soit.

Personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle et vivant dans un ménage en situation de besoins impérieux en matière de logement

Caractéristiques du logement

- Environ 19 % des personnes âgées de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle vivent dans un ménage aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement. Cette proportion varie grandement d'une province à l'autre; la plus élevée (27 %) est enregistrée en Nouvelle-Écosse et la plus faible (14 %), en Ontario.
- Soixante-deux pour cent de la population âgée de 15 ans ou plus ayant une déficience intellectuelle et présentant des besoins impérieux vit dans un logement locatif. La proportion de ce groupe vivant en situation de besoins impérieux est de 30 %, comparativement à 21 % chez les locataires sans incapacité.

Caractéristiques démographiques et socio-économiques

- Environ 58 % des personnes ayant une déficience intellectuelle et vivant dans un ménage présentant des besoins impérieux en matière de logement sont des hommes, et ceux-ci sont généralement plus jeunes que les femmes appartenant au même groupe.
- Trente et un pour cent des personnes de 15 ans ou plus ayant une déficience intellectuelle et éprouvant des besoins impérieux vivent dans une famille monoparentale, par rapport à 16 % des personnes ayant une incapacité, quelle qu'elle soit, et ayant de tels besoins.
- Quatre-vingt-neuf pour cent des personnes de 15 ans ou plus ayant une déficience intellectuelle et vivant dans un ménage aux prises avec des besoins impérieux en matière de logement se situent dans le quintile de revenu le plus faible, soit celui regroupant les ménages dont le revenu avant impôt est inférieur à 27 418 $.
- Parmi les personnes de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle et éprouvant des besoins impérieux, 9 % déclarent des traitements et salaires comme sources de revenu personnel et 87 % comptent un revenu de sources publiques.
- Dans la population âgée de 15 ans ou plus ayant une déficience intellectuelle et vivant en situation de besoins impérieux, 67 % n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires.
- Vingt-trois pour cent des personnes de 15 ans ou plus ayant une déficience intellectuelle et éprouvant des besoins impérieux en matière de logement considèrent leur état de santé général « excellent » ou « très bon », comparativement à 20 % des individus ayant les mêmes besoins et une incapacité, quelle qu'elle soit.

REMERCIEMENTS

La SCHL contribue au financement de la collecte de données sur le logement pour le Recensement du Canada et les enquêtes de Statistique Canada. L'information de Statistique Canada est utilisée avec la permission de l'organisme. Il est interdit aux utilisateurs de reproduire les données et de les rediffuser, telles quelles ou modifiées, à des fins commerciales sans le consentement exprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et, le cas échéant, de Statistique Canada. On peut se renseigner sur l'éventail des données de Statistique Canada auprès des bureaux régionaux de l'organisme, sur son site Web (www.statcan.gc.ca) ou encore par téléphone, en composant, sans frais, le 1-800-263-1136.

Directrice de projet à la SCHL : Janet Kreda

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la ***Loi nationale sur l'habitation,*** le gouvernement du Canada verse des fonds à la SCHL afin de lui permettre de faire de la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et d'en publier et d'en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Pour consulter d'autres feuillets ***Le Point en recherche*** et pour prendre connaissance d'un large éventail de produits d'information, visitez notre site Web au

www.schl.ca

ou communiquez avec la

Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario)
K1A 0P7

Téléphone : 1-800-668-2642
Télécopieur : 1-800-245-9274

©2010, Société canadienne d'hypothèques et de logement
Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL 13-07-10

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.

67046